

2012/4932 - Gratuités totales ou partielles de frais de location de salles municipales de spectacle et/ou de frais de captations audiovisuelles accordées aux associations et organismes suivants : ARCIS - Communauté Urbaine de Lyon - APPEL - Association La Semaine de l'Humour - Association Enjeux sur Images - IRCELYON - Société de Musique de Chambre de Lyon/Les Grands Concerts - Association Pour un sourire d'enfant - FSU 69 - Mairie du 3e - Piano à Lyon - Armée de Terre - Association Les Blés de l'Espérance - Association La Clé des Chants - Association ASMAE soeur Emmanuelle - Le Piano Ambulant - Association albanaise Iliria - Association URAPEI - association Eclair Femina Lyon-Club. Montant total des exonérations : 38 419,31 euros HT. (Direction Centrale de l'Immobilier) (BMO du 05/11/2012, p. 2591)

Rapporteur : Mme GAY Nicole

(Adopté.)